

Année 2018



Déclaration des coûts liés à l'organisation des voyages et des sorties des clubs

A renvoyer avant le 15 janvier 2019 à

fede40@gmouv.org


Club de :


<p><u>Avec nos partenaires nationaux</u></p> <p>Total du chiffre d'affaires réalisé pour les voyages, séjours, sorties (transport, hébergement, restauration, visites) par les clubs</p>	en France	
	en Europe	
	dans les autres pays	
	Total 1	


Quels partenaires :

<p><u>Hors partenaires nationaux</u></p> <p>Total du chiffre d'affaires réalisé pour les voyages, séjours, sorties (transport, hébergement, restauration, visites) par les clubs</p>	en France	
	en Europe	
	dans les autres pays	
	Total 2	

Nombre d'adhérents qui ont participé aux sorties et voyages :	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES :	
---	-----------------------------------	--

 Ce tableau doit récapituler les montant des coûts générés par les sorties et voyages effectués par l'ensemble des associations fédérées (*clubs, amicales*) quel que soit le mode d'organisation (*par l'association et par un prestataire extérieur*) et de paiement (*paiement à l'ordre de l'association et paiement à l'ordre du prestataire*).

 A noter : même si rien ne transite par l'association, tous les mouvements doivent être déclarés. Nous vous rappelons que ces chiffres constituent la base de calcul de la garantie financière applicable par Groupama pour l'ensemble des associations affiliées à Générations Mouvement.

 Même les clubs qui n'organisent pas de voyages doivent retourner le document avec la mention « Néant » OU avertir le secrétariat de Générations Mouvement - Fédération des Landes par téléphone ou courriel (coordonnées ci-dessous)